ACADÉMIE DE LYON
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

LYCÉE RENÉ DESCARTES

# PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

**Principes applicables à la continuité pédagogique[1]**

Lorsque les caractéristiques de l'établissement permettent le respect du protocole sanitaire, l'établissement privilégie l'organisation habituelle et arrêtée en début d'année scolaire.

Lorsqu'il est nécessaire de modifier l'organisation de l'établissement afin de répondre aux conditions du protocole sanitaire, il est demandé au chef d'établissement d'établir un plan de continuité pédagogique, applicable jusqu'aux prochains congés scolaires.

Ce plan, établi en concertation avec tous les acteurs au sein des établissements, peut s'appuyer sur les travaux menés notamment au sein du conseil pédagogique. Il définit les modalités pédagogiques retenues, à partir des principes suivants :

- Tout élève scolarisé bénéficie des apprentissages obligatoires, sous forme de cours, en présence au sein de l'établissement, à distance ou de travail en autonomie, sur l'intégralité du temps scolaire.
- L'organisation retenue garantit à chaque élève de bénéficier d'un maximum de cours au sein de l'établissement. En tout état de cause, le nombre d'heures de cours suivis en présentiel ne peut être inférieur à 50 % d'ici aux prochains congés scolaires.
- Les élèves d'une même classe et d'un même niveau (d'une même série) bénéficie d'une organisation similaire au sein de l'établissement.
- Une organisation particulière peut être proposée aux élèves les plus en difficulté ou nécessitant un accompagnement en présentiel permanent.
- Des objectifs sont fixés, en termes de fonctionnement et d'apprentissage, pour la durée du plan mis en place. Au terme de cette période, le chef d'établissement et l'équipe pédagogique évalue la situation et la progression effective des élèves.
- Le chef d'établissement veille à la régularité et à l'harmonisation des pratiques d'évaluation, notamment pour les disciplines évaluées aux examens dans le cadre du contrôle continu.
- Le chef d'établissement veille à ce que les professeurs assurent effectivement la continuité pédagogique pour les élèves qui sont à distance, à proportion de la quotité horaire de leur discipline, dans le cadre de classe virtuelle et de travail en autonomie. Il organise également la continuité de l'activité administrative et le suivi des élèves les plus fragiles par les équipes de la vie scolaire.

[1]Document de cadrage de la DEGESCO reçu le 9/11/2020

## A. Les points de vigilance

- Diminution de la jauge dans l'établissement
  - Problème des couloirs étroits ;
  - Problème de la file d'attente sur le restaurant scolaire ;
  - Problème des récréations ;
  - Eviter les temporalités de rupture trop longues ;

- Une attention plus particulière aux :
  - Préservé l'ouverture du lycée et poursuivre l'activité d'enseignement
  - Elèves les plus fragiles (situation de décrochage scolaire)
  - Groupes de spécialité de première et terminale
  - Liens sociaux qui se nouent en établissement ;
  - Transports scolaires ;
  - Lorsque les élèves ne sont pas présents, l'outil de référence est **PRONOTE ;**
  - Aménagement de l'espace d'attente à la restauration scolaire avec accentuation de la distanciation ;

## B. Contexte local

| | Problématique et/ou Solution | Le plan de continuité répond-t-il à la problématique ? |
|---|---|---|
| **Port du masque** | Très respecté à l'intérieur de l'établissement | OUI |
| **Cas de COVID +** | Moins de 5% des élèves | OUI |
| **Transports scolaire** | Élèves (70%) captifs (1 bus le matin et 1 le soir) | OUI |
| **Demi-pension** | Réduction de 50% du nombre de places avec une augmentation de la plage horaire de service (11h-14h) | OUI |
| **File d'attente à la cantine** | Suppression de l'espace d'attente réduit et étirement sur l'ensemble de la cour intérieure . | OUI |
| **Internat (24 filles +14 garçons) / capacité de 54 places** | On privilégie des chambres de deux élèves (3 au max). Distance entre chaque espace personnel entre 1,5 et 2m. | OUI |
| **Couloirs étroits** | Les portes des salles banalisées restent ouvertes et les élèves entrent sans attendre. | OUI |
| **Récréation** | Diminution de l'effectif total du lycée qui passe de 100% à 60% | OUI |
| **Élèves fragiles (prévention du décrochage)** | Voie Technologique : 85% de l'ensemble de leur cours sont dédoublés<br>Spécialités de 1ère et Tle : Groupe entre 24 et 27<br>Classe de seconde : Maximum 28 élèves par classe | OUI<br>OUI<br>OUI |
| **Lien avec les élèves** | ENT ET PRONOTE Exclusivement | OUI |

## C. Plan de continuité retenu

**Répartition des groupes en présentiel**

Semaine SA = Quinzaine Q1

| | Semaine SA = Quinzaine Q1<br>10 mai - 12 mai<br>24-27 mai<br>7-11 juin | | | | | | Semaine SB = Quinzaine Q2<br>**3 - 7 mai**<br>17-19 mai<br>31 mai-4 juin<br>14-15 juin | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **présentiel LYCEE 60% de l'effectif** | **LUNDI** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** | **WE** | **LUNDI** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** |
| | 201-210 et TERM Générales | 211-220 et 1ères Générales | 201-210 et TERM Générales | 211-220 et 1ères Générales | 201-210 et TERM Générales | | 211-220 et 1ères Générales | 201-210 et TERM Générales | 211-220 et 1ères Générales | 201-210 et TERM Générales | 211-220 et 1ères Générales |
| **1ères Technologiques Term Technologiques BTS** | Présentiel (80% du tps en grpe) | Présentiel (80% du tps en grpe) | Présentiel (80% du tps en grpe) | Présentiel (80% du tps en grpe) | Présentiel (80% du tps en grpe) | | Présentiel (80% du tps en grpe) | Présentiel (80% du tps en grpe) | Présentiel (80% du tps en grpe) | Présentiel (80% du tps en grpe) | Présentiel (80% du tps en grpe) |

| | |
|---|---|
| 211-220 et 1ères Générales | TOUTE LA CLASSE EN PRESENTIEL |
| 201-210 et Term Générales | TOUTE LA CLASSE EN PRESENTIEL |

| | |
|---|---|
| Précisions | La plupart des informations sont sur Pronote. Ouvrir l'emploi du temps de l'élève pour savoir s'il est en présentiel ou en distanciel |

| | |
|---|---|
| EMC | L'EMC a lieu sur la quinzaine Q1 ou Q2 selon le tableau précédent.<br>Si les séances d'EMC tombent en Q1, le groupe 1 de la classe a cours en présentiel, donc la séance suivante (toujours en Q1) sera pour le groupe 2.<br>Si les séances d'EMC tombent en Q2, le groupe 2 de la classe a cours en présentiel, donc la séance suivante (toujours en Q2) sera pour le groupe 1.<br>Ensuite alternance de groupe tous les 15 jours. De ce fait, les élèves ont cours en présentiel une semaine sur 4. |

| | |
|---|---|
| EPS | Les cours d'EPS ont lieu en classe entière dans le respect des gestes barrières.<br><br>Les cours ont lieu **en présentiel sur les jours de présence des élèves au lycée** à l'exception des terminales générales dont le bac approche. Ainsi, les élèves de terminale générale (sauf élèves de Mme Fardeau et de M. Sinegre) auront une séance de préparation de l'examen les jeudi 6 et vendredi 7 mai sur leur créneau d'EPS et seront convoqués pour l'épreuve de bac les 20 et 21 mai (convocations à venir). Les élèves devront donc se rendre à ces cours ; ceux-ci sont obligatoires quand bien même les élèves n'ont pas cours le reste de la journée en présentiel. **Les professeurs ayant prévu des visios ou audios les 7 et 21 mai ne pourront pas exiger la présence des élèves sur la demi-journée concernée, en raison du temps de déplacement nécessaire**.<br>Les terminales **TSTMG1** sont en devoir le jeudi 6 mai et auront leur séance de préparation de l'examen le 20 mai. Ils passeront leur épreuve d'EPS le 27 mai. |

| | |
|---|---|
| Enseignement scientifique et terminale (Ph-Ch ou Maths) | selon la semaine où l'alternance commence,<br>Si l'alternance commence en Q1, le cours de la Q1 a lieu. Puis, sur la Q1 suivante, c'est l'autre professeur qui prendra en charge la classe (au lieu de les prendre sur la Q2)<br>Si l'alternance commence en Q2, le cours de la Q2 a lieu. Puis, sur la Q2 suivante, c'est l'autre professeur qui prendra en charge la classe (au lieu de les prendre sur la Q1)<br>(voir précisions ci-dessous). |

**1ère Semaine B = Quinzaine 2 : 3 - 7 mai**
**1ère Semaine A = Quinzaine 1 : 10 - 12 mai**

| Jour et heure | Professeur | Classe | Précisions sur les cours en présentiel |
|---|---|---|---|
| vendredi 08h00 | CAHUET PIERRE-YVES | T01 | 1er cours en présentiel vendredi 28 mai à 13h salle C204 |
| vendredi 10h05 | BOYER LAURENCE ANNE | T01 | 1er cours en présentiel vendredi 28 mai à 8h Salle C24 puis toutes les Q2 |
| lundi 14h55 | COMBET MARIE-ANGE, RONDEPIERRE TRISTAN | T02 | 1er cours : lundi 10 mai M. Rondepierre. C314<br>2ème cours : 7 juin Mme Combet C314 |
| mardi 14h55 | COMBET MARIE-ANGE, RONDEPIERRE TRISTAN | T03 | 1er cours mardi 4 mai M Rondepierre<br>2ème cours mardi 18 mai Mme Combet<br>puis alternance sur les Q2 |
| mardi 14h00 | PIVIDORI STEPHAN, PRECLOUX FLORENCE | T04 | mardi 4 mai Mme Precloux C409<br>mardi 18 mai M. Pividori C409<br>puis alternance sur les Q2 |
| vendredi 10h05 | BOYER LAURENCE ANNE, MAURY CHRISTELE | T05 | Mme BOYER vendredi 28 mai à11h b106<br>Mme Maury 28 mai à 10h |
| mercredi 10h05 | MOUHOUS SOFIANE, PIVIDORI STEPHAN | T06 | 12 mai M. Mouhous<br>26 mai M. Pividori<br>puis alternance sur les Q1 |
| vendredi 11h00 | PRECLOUX FLORENCE, VINCEROT FABIENNE | T07 | 26 mai à 8h Mme Vincerot<br>28 mai Mme Précloux B209 |
| jeudi 08h55 | GRANGEON ALEXIA, MERCAT CAROLE | T08 | Mme Mercat jeudi 6 mai<br>Mme Grangeon mardi 18 mai 12h |
| jeudi 08h55 | DUJARDIN ALINE, GRANGEON ALEXIA | T09 | Mme Grangeon le 6 mai et 3 juin<br>Mme Dujardin le 20 mai |
| mercredi 11h00 | MAURY CHRISTELE, MOUHOUS SOFIANE | T10 | Mme Maury 12 mai et 9 juin<br>M. Mouhous 26 mai |